

Pistes de mises en œuvre spécifiques : Produire un message intelligible à l'oral.

« Une écoute active favorise la capacité de reproduction intelligible d'un modèle oral. Pour ce faire, on aura recours à l'audition de très brefs récits, enregistrés ou lus, dont la compréhension est facilitée par une structure répétitive et par des illustrations explicatives. Dans le domaine de la langue parlée, il est difficile de dissocier les composantes sonores de la langue et de les décliner dans le temps par priorité. Les schémas mélodiques, accentuels et rythmiques se conjuguent pour véhiculer le sens du message. »

BO n°8 du 30 août 2007, Programmes de langues étrangères pour l'école primaire, préambule commun.

Nouveaux programmes d'enseignement du 26 novembre 2015 :

L'enseignement et l'apprentissage d'une langue vivante doivent mettre les enfants en situation de s'exercer à parler sans réticence et sans crainte de se tromper. [...] Apprendre une seconde langue vivante, c'est accepter de ne pas (tout) comprendre et de s'exprimer imparfaitement.

L'objectif recherché est avant tout que la prise de parole soit adaptée à la situation de communication. L'intelligibilité prend le pas sur la correction formelle : il faut dédramatiser la prise de parole et encourager la prise de risque.

Parler en continu : Participer à des échanges simples en mobilisant ses connaissances phonologiques, grammaticales, lexicales, **pour être entendu et compris** dans quelques situations diversifiées de la vie quotidienne.



La prise de parole, même timide, est encouragée. Des exemples concrets de pratiques d'enseignement sont présentés dans les ressources d'accompagnement des nouveaux programmes sur Eduscol :

- [Mettre en confiance et en action en stimulant intellectuellement les élèves](#) (p3)
- [Prendre des risques](#) (p7)

Dans le fascicule « *enseigner les langues vivantes* » de novembre 2014, un chapitre est dédié à « Entraîner les élèves à l'expression orale », [S'exprimer à l'oral](#) (p6).



Afin que les élèves puissent s'exprimer au maximum en anglais pendant les séances, des [automatismes](#) sous forme de « blocs lexicalisés » (dont on ne détaillera pas la construction grammaticale) leur seront enseignés en situation et dès le cycle 2. Ainsi, ils

pourront valider ou invalider une réponse, proposer une correction ou encore interagir de façon simple.

Le respect des rythmes et de l'intonation des mots et des phrases sera réaffirmé puisque déterminant pour être compris.